

Direction du Personnel

Paris, le 16/12 1920

SAONE-ET-LOIRE

Tavernay

Inscription d'un  
nom sur un monument.

*Demande de gravure  
d'un nom sur le socle  
de Tavernay*

Le Ministre de l'Intérieur,  
à Monsieur le Préfet de SAONE-ET-LOIRE.



M. le S/Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes a appelé mon attention sur une omission qui semble s'être produite lors de l'érection du monument aux morts de la commune de Tavernay.

Le nom du soldat Truchot, Charles, tambour au 167<sup>e</sup> régiment d'infanterie mort pour la France le 18 décembre 1916, n'aurait pas été gravé sur le socle de ce monument, bien que l'intéressé fut originaire de Tavernay et y résidât avant la guerre.

Les parents du soldat Truchot ont été d'autant plus affectés par cette omission qu'ils ont eu sept fils mobilisés et que sur ces sept combattants, deux ont été tués à l'ennemi, deux blessés à diverses reprises et qu'un cinquième, aveugle de guerre, est actuellement dans une école de rééducation.

Ce dernier, en particulier, a conçu un chagrin profond de la mesure qui a atteint la mémoire de son frère.

Je vous prie de vouloir bien me faire parvenir le plus tôt possible des renseignements sur cette affaire ainsi que votre avis sur la suite qu'elle vous paraît devoir

comporter.

Paul le ...

de ...

*M. ...*